

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINALDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Désignation de l'entreprise SAS SPHEREAdresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8Néant *Exercice N clos le,
30/06/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*						
IMMobilisations incorporelles	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM			
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	26 024	AU	23 773	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	1 232 024	CV	100 494	
	Créances rattachées à des participations	BB	4 887 780	BC	4 887 780	
	Autres titres immobilisés	BD	952 142	BE	952 142	
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	44 407	BI	27 567	
	TOTAL (II)		7 142 380	BK	151 834	
					6 990 545	
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	90 415	BY	90 415	
	Autres créances (3)	BZ	33 010	CA	33 010	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	37 539 332	CE	227 808	
	Disponibilités	CF	847 040	CG	847 040	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 937	CI		6 937
	TOTAL (III)		38 516 737	CK	227 808	
					38 288 928	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		45 659 117	1A	379 643	
					45 279 474	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
	Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		CR		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SPHERE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 916 000</u>)	DA <u>5 916 000</u>
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB <u>2 615 797</u>
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC <u>)</u>
	Réserve légale (3)	DD <u>591 600</u>
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF <u>)</u>
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG <u>34 140 509</u>
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI <u>1 221 267</u>
	Subventions d'investissement	DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK <u>4 200</u>
		TOTAL (I) <u>44 489 374</u>
	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN
		TOTAL (II)
DETTES (4)	Provisions pour risques	DO
	Provisions pour charges	DP
		TOTAL (III)
	Emprunts obligataires convertibles	DT
	Autres emprunts obligataires	DU <u>4 226</u>
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV <u>605 765</u>
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DW
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX <u>136 312</u>
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY <u>31 606</u>
	Dettes fiscales et sociales	DZ
Compte régul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA <u>707</u>
	Autres dettes	EB
	Produits constatés d'avance (4)	TOTAL (IV) <u>778 618</u>
	Ecarts de conversion passif*	(V) <u>11 480</u>
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) <u>45 279 474</u>
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG <u>778 618</u>
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP	EH <u>4 226</u>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE

Néant *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue	FD		FE	FF
	biens *				
	services *	FG	84 642	FH	1 575
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	84 642	FK	1 575
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 10 247
	Autres produits (1) (11)				FQ 2
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 96 467
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 234 678
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 49 412
	Salaires et traitements*				FY 3 000
	Charges sociales (10)				FZ 1 211
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)	GA 3 738
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC
	Autres charges (12)				GD
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE 2
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF 292 043
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GG (195 576)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GH 175 356
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI 11 559
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ 1 159 258
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL 473 152
	Différences positives de change				GM 3 383 102
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN 236
		Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GO 443 883
	Intérêts et charges assimilées (6)				GP 5 459 632
	Dépenses négatives de change				GQ 272 022
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GR 188 314
		Total des charges financières (VI)			
					GS 15 485
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GT 94 385
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GU 570 208
					GV 4 889 424
					GW 4 857 644

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE

Néant *

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	510 121
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	45 294
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	555 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	22 061
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 693 067
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 715 128
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(3 159 713)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			HJ	
Impôts sur les bénéfices *			HK	476 663
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				6 286 871
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				5 065 603
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 221 267
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	1 159 258
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	156 107
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
			A4	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			707	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			21 354	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 693 067	
Amortissements dérogatoires			510 121	
			45 294	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 45 279 474 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 221 268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 29/12/2023 il y a eu une Transmission Universelle de Patrimoine; les sociétés BELLES VUES, EMERGENCE 2001, JOUET LYON, BEAUX MONTS et BELLE GRANGE ont été absorbées par la société SPHERE; de ce fait elle ne détient plus de participation à la date de clôture.

En date du 21/12/2023 la société SPHERE a acquis 20 titres que détenait monsieur Comte de la société BELLE DOMBES; de ce fait elle détient 100% du capital de cette société à la date de clôture.

En date du 23/04/2024 la société SPHERE a acquis 1000 titres de la société BLOSSOM SCHOOL; de ce fait à la date de clôture elle détient 25% du capital de cette société.

En date du 16/01/2024 la société SPHERE a acquis 99 titres de la société SCI LA RUCHE; de ce fait à la date de clôture elle détient 99% du capital de cette société.

En date du 17/11/2023 et 27/06/2024 la société SPHERE a acquis au total 350 titres de la société GLOBAL SECONDARY 2022; de ce fait à la date de clôture elle détient 1.15% du capital de cette société.

En date du 19/01/2024 et 10/06/2024 la société SPHERE a acquis au total 348.40 titres de la société US LBO 2022; de ce fait à la date de clôture elle détient 0.549% du capital de cette société.

En date du 21/12/2023 la société SPHERE a acquis 420 000 titres de la société GENEO; de ce fait à la date de clôture elle détient 0.13% du capital de cette société.

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Sandrine BOUSQUET
Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

22 rue Antoine Lumière – 69 008 Lyon – sandbousquet@yahoo.fr

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros – R.C.S Lyon B 410 793 236

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SPHERE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les points suivants.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte valorisation et de l'absence de perte de valeur des titres de participation, de la réconciliation des comptes réciproques, de l'exhaustivité et de la sincérité des informations données en annexe relatives aux filiales et aux valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents sur la situation financière les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 9 décembre 2024

AUDIT EURHALP

Sandrine BOISQUET
Le commissaire aux comptes délégué

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 025	23 773	2 252	5 290
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	1 232 025	100 495	1 131 530	1 528 215
Autres participations	4 887 781		4 887 781	4 254 870
Créances rattachées aux participations	952 143		952 143	448 143
Autres titres immobilisés				
Prêts	44 407	27 567	16 840	16 840
Autres immobilisations financières	7 142 380	151 835	6 990 545	6 253 359
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	90 416		90 416	
Autres créances	33 010		33 010	85 636
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	37 539 333	227 808	37 311 524	38 381 915
Valeurs mobilières de placement	847 041		847 041	2 429 907
Disponibilités	6 938		6 938	5 376
Charges constatées d'avance (3)	38 516 737	227 808	38 288 929	40 902 834
TOTAL ACTIF CIRCULANT				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				10 247
Ecarts de conversion actif	45 659 118	379 643	45 279 474	47 166 440
TOTAL GENERAL				
(1) Dont droit au bail				3 024 657
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69009 LYON
Tel. 04 78 75 22 30
RCS LYON B 410 753 226

Bilan passif

	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 916 000	5 916 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 615 798	2 615 798
Ecart de réévaluation	591 600	591 600
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	34 140 509	22 570 138
Autres réserves		
Report à nouveau	1 221 268	12 321 703
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	4 200	49 494
Provisions réglementées	44 489 375	44 064 733
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 247
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		10 247
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 227	123 816
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	605 766	653 951
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	136 313	426 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 606	1 873 722
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	707	4 200
Autres dettes		9 296
Produits constatés d'avance	778 619	3 091 460
TOTAL DETTES	11 480	
Ecarts de conversion passif	45 279 474	47 166 440
TOTAL GENERAL		
(1) Dont à plus d'un an (a)	778 619	3 091 460
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 227	123 816
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69006 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 783 236

Compte de résultat

	30/06/2024	30/06/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	86 218	21 663
Production vendue (services)	86 218	21 663
Chiffre d'affaires net	1 575	21 663
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 247	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2	21
Autres produits	96 467	21 684
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock	234 678	693 108
Autres achats et charges externes (a)	49 412	61 761
Impôts, taxes et versements assimilés	3 000	46 000
Salaires et traitements	1 212	17 659
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :	3 739	5 393
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		10 247
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	3	3
Autres charges	292 043	834 171
Total II	-195 576	-812 487
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	175 356	9 533 089
Bénéfice attribué ou perte transférée III	11 560	3 890
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers	1 159 258	7 948 339
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	473 153	140 731
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 383 102	126 983
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	236	240
Différences positives de change	443 884	180 624
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 459 633	8 396 917
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	272 022	3 438 095
Intérêts et charges assimilées (4)	188 315	292 109
Différences négatives de change	15 486	1 080
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	94 385	162 074
Total VI	4 889 424	4 503 559
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 857 645	13 220 270

AUDIT EUROPE
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tél. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 732 270

Compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	510 121	1 085 822
Sur opérations en capital	45 294	99 998
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	555 415	1 085 822
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22 062	6 804
Sur opérations en capital	3 693 067	99 998
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 715 129	106 802
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 159 714	979 020
Participation des salariés aux résultats (IX)	476 663	1 877 587
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	6 286 872	19 037 512
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 065 604	6 715 809
BENEFICE OU PERTE	1 221 268	12 321 703
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	6 804	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 159 258	7 948 339
(3) Dont produits concernant les entités liées	156 107	279 768
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 45 279 474 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 221 268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lavoisier - 69002 LYON
Tél. 04 78 74 22 51
Fax 04 78 74 22 52

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités

SAS SPHERE

Règles et méthodes comptables

Etats Financiers

Exercice du 01/07/2023

au 30/06/2024

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 29/12/2023 il y a eu une Transmission Universelle de Patrimoine; les sociétés BELLES VUES, EMERGENCE 2001, JOUET LYON, BEAUX MONTS et BELLE GRANGE ont été absorbées par la société SPHERE; de ce fait elle ne détient plus de participation à la date de clôture.

En date du 21/12/2023 la société SPHERE a acquis 20 titres que détenait monsieur Comte de la société BELLE DOMBES; de ce fait elle détient 100% du capital de cette société à la date de clôture.

En date du 23/04/2024 la société SPHERE a acquis 1000 titres de la société BLOSSOM SCHOOL; de ce fait à la date de clôture elle détient 25% du capital de cette société.

En date du 16/01/2024 la société SPHERE a acquis 99 titres de la société SCI LA RUCHE; de ce fait à la date de clôture elle détient 99% du capital de cette société.

En date du 17/11/2023 et 27/06/2024 la société SPHERE a acquis au total 350 titres de la société GLOBAL SECONDARY 2022; de ce fait à la date de clôture elle détient 1.15% du capital de cette société.

En date du 19/01/2024 et 10/06/2024 la société SPHERE a acquis au total 348.40 titres de la société US LBO 2022; de ce fait à la date de clôture elle détient 0.549% du capital de cette société.

En date du 21/12/2023 la société SPHERE a acquis 420 000 titres de la société GENEO; de ce fait à la date de clôture elle détient 0.13% du capital de cette société.

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lavoisier 69100 LYON
Tel. 04 72 73 21 50
E-mail : info@eurhalp.com

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 100			4 100
- Matériel de transport	21 225	700		21 925
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	25 325	700		26 025
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	7 092 926	1 780 246	2 753 366	6 119 805
- Autres participations	448 143	504 000		952 143
- Autres titres immobilisés	2 074 451		2 030 043	44 407
- Prêts et autres immobilisations financières	9 615 519	2 284 246	4 783 410	7 116 355
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	9 640 844	2 284 946	4 783 410	7 142 380

AUDIT EURHAI P
22 rue André-Pascal - 69380 Lyon
Tél. 04 78 78 21 10
E-mail : auditorie@eurhai.fr

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant			700	2 284 246
Acquisitions				2 284 946
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	700	2 284 246		2 284 946
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			4 783 410	4 783 410
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 783 410			4 783 410

AUDIT BURHALP
22 rue du Général Lumbé 69009 LYON
tel. fax (0 76) 22 30
RCS LYON B 410 783 236

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 REYRIEUX	380 000	175 082	100,00	175 082
SCI BEL AIR 01600 REYRIEUX	45 735	-3 195	100,00	-3 195
SAS COMETE SERVICES 01600 REYRIEUX	200 000	15 563	100,00	4 263
SCI SCI LA RUCHE 01600 REYRIEUX	1 000	1 000	99,00	-2 669
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	207	100,00	-8 806
SCI CAP SAONE DEVELOPPEMENT 01600 REYRIEUX	100 000	-8 806	95,00	-8 806
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI BELLE PRAIRIE 01600 REYRIEUX	1 000	-133 603	10,00	-63 168
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	2 746	10,00	2 746
SCI BELLE ETOILE 01600 REYRIEUX	1 000	1 025 829	10,00	171
SAS BLOSSOM SCHOOL 01600 REYRIEUX	40 000	40 000	25,00	
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	5 578	17,00	2 823

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	712 799	653 324	4 159 175		155 250
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	25 300	25 300	328 141		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La SCI LA RUCHE clôture son 1er bilan au 31 décembre 2024.

AUDIT EURHALP
 22 rue Félix Luce - 69100 LYON
 Tel. 04 78 76 21 30
 Fax 04 78 76 22 66

La société BLOSSOM SCHOOL clôture son 1er bilan au 31 août 2025


bakertilly

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 194	1 367		3 561
- Matériel de transport	17 840	2 372		20 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	20 035	3 739		23 773
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	20 035	3 739		23 773

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 062 552 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 887 781		4 887 781
Prêts	44 407		44 407
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	90 416	90 416	
Autres	33 010	33 010	
Capital souscrit - appelé, non versé	6 938	6 938	
Charges constatées d'avance			
Total	5 062 552	130 364	4 932 188

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	134 492
Clients fact a établir	90 416
Intérêts courus à recevoir	35 267
Total	260 175

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 37 316 801 euros pour une valeur comptable de 35 494 037 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 857 682 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 34 918 euros.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 227 808 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

AUDIT EURHALP
23 rue Amélie Lemoine 69006 LYON
Tél. 04 78 76 22 30
FAX 04 78 76 22 35

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	5 916	1 000,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	49 494		45 294	4 200
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	49 494		45 294	4 200

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	45 294
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	10 247			10 247	
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	10 247			10 247	
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				10 247	
Financières					
Exceptionnelles					

AUDIT EXTERNE
Sous la responsabilité de
Deloitte S.A.S.
Pour l'exercice 2023

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 778 619 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 227		4 227	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 313		136 313	
Dettes fiscales et sociales	31 606		31 606	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	606 473		606 473	
Produits constatés d'avance				
Total	778 619		778 619	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

605 766

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 605 766 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	40 344
Int courus/comptes d'associés	32 192
Etat, charges à payer	9 709
Charges à payer	707
Total	82 951

AUDIT EURYNAT R
22 rue Alphonse Daudet 34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 31 10 00
Fax. 04 67 31 10 01

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	493		
Assurance	1 873		
Frais déplacement	1 133		
Cotisation	3 439		
Total	6 938		

AUDIT FINANCIER
22 MAI 2024
TAN
PARIS

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires**Répartition par secteur d'activité**

	Secteur d'activité	30/06/2024
Rémunération gérance		84 643
Prestation de service		1 575
TOTAL		86 218

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	707	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 355	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 693 067	510 121
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 294
Amortissements dérogatoires		
TOTAL	3 715 129	555 415

AUDIT EXPERTISSE
22 rue André Lwoff - 75014 Paris
Tél. 01 44 71 20 44
RCS Paris B 416 722 22

Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices****Accroissements et allégements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 15 % à hauteur de 42 500 € et 25 % au delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 546 606 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	4 200
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	227 808
Moins value 30 06.24	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	232 008
Allégements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	227 808
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	1 968 334
Plus value 30 06.24	11 480
Ecart conversion Passif 30.06.24	227 808
Provision moins value latente 30 06.24	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 435 431
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	546 606
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 15 % à hauteur de 42 500 € et 25 % au delà.	

AUDIT EURALP
22 rue Antoine Lavoisier - 69100 LYON
Tél. 04 78 45 50 50
TVA 33 100 000 000 000 000 000